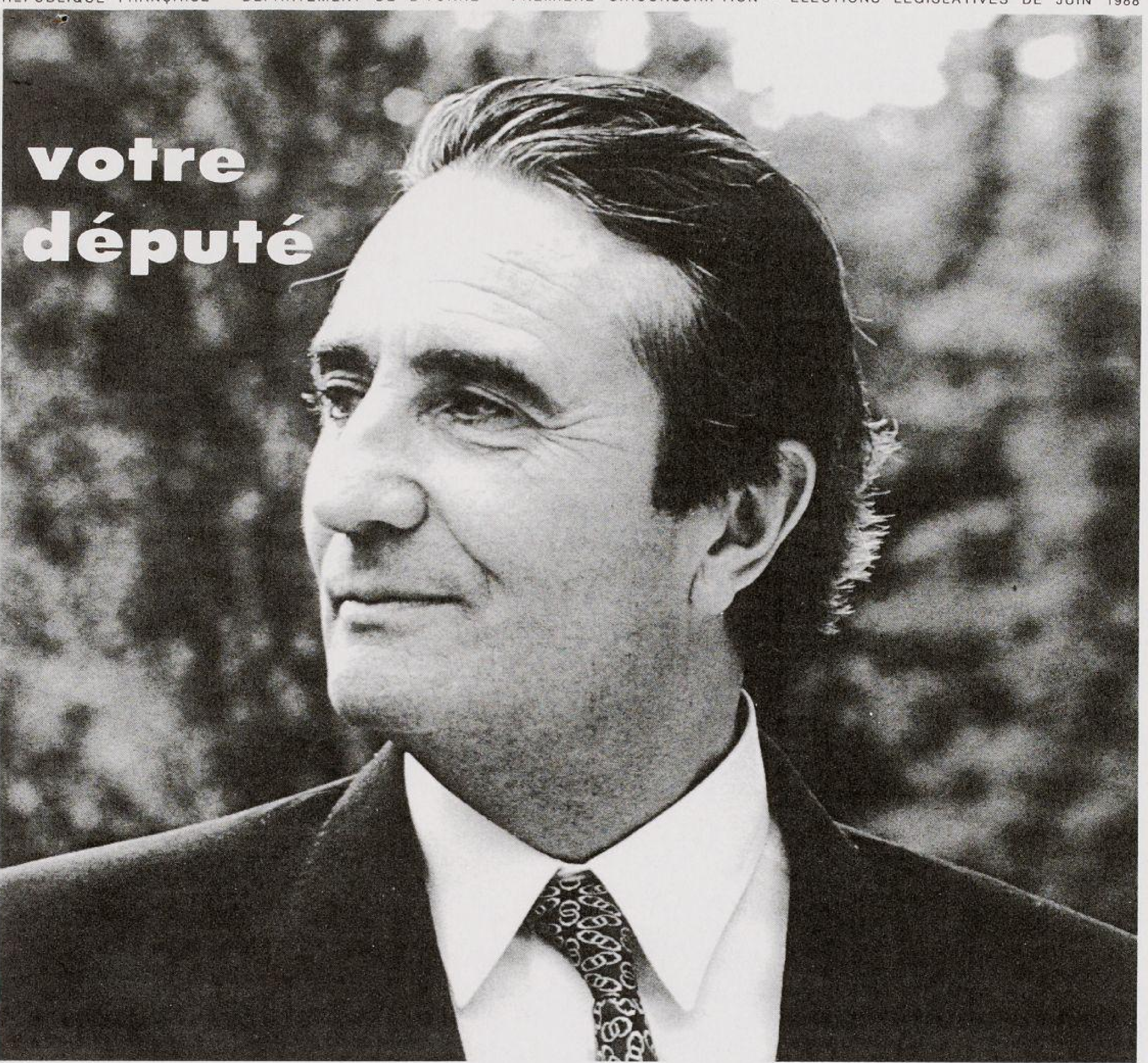
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'YONNE - PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988



Député sortant, investi par l'U.D.F. et le R.P.R., je me présente à nouveau à vos suffrages. Je demeure fidèle à mes convictions.

L'enjeu des élections est clair : il ne faut pas donner à un seul parti le monopole du pouvoir. Il ne faut pas recommencer 1981.

Mais je souhaite aussi que puissent travailler ensemble des hommes venus d'horizons politiques différents. Telle est l'action, au service de tous, que je conduis à AUXERRE et dans la région. Telle est l'action que je conduirai demain à PARIS, si vous me renouvelez votre confiance.

JEAN-PIERRE SOISSON

Union du Rassemblement et du Centre

Pour la France, mon choix est celui de la raison : ne donnons pas à un seul parti le monopole du pouvoir.

Je reste fidèle à mes engagements.

J'ai refusé d'entrer au Gouvernement.

L'ouverture ne pouvait résulter de ralliements individuels. Elle suppose un accord politique clair. Il n'a pas été dégagé avant les élections.

L'intérêt du pays, c'est de **constituer à l'Assemblée nationale une force politique qui puisse équilibrer le poids du parti socialiste.**

Je souhaite que soient mises en œuvre les mesures proposées par Raymond BARRE : la relance de l'investissement productif, la création d'un minimum social garanti, l'apaisement en Nouvelle-Calédonie, la préparation de l'échéance européenne.

Je souhaite aussi qu'une attention particulière soit portée par le Gouvernement à la situation difficile des agriculteurs et que soit enfin engagée une véritable réforme fiscale.

Pour l'Yonne, mon choix est celui du cœur : poursuivons l'action que nous avons engagée.

L'emploi est ma principale préoccupation. Selon les derniers chiffres de la direction du travail, le bassin d'emploi d'AUXERRE compte 5 395 chômeurs, dont 1 333 ont moins de 25 ans.

En un an, le chômage des jeunes a diminué de 13,6 %. Il faut poursuivre l'action de la mission pour les jeunes de l'Auxerrois.

Conforter nos entreprises, en créer de nouvelles, offrir un travail aux jeunes : cette première priorité suppose le rassemblement des forces vives de notre département.

L'enseignement est ma deuxième priorité : le lycée Saint-Germain à AUXERRE, le lycée de la Puisaye à TOUCY, demain le collège de SAINT-FARGEAU, l'ouverture de classes préparatoires aux grandes écoles, d'une maîtrise des sciences et techniques, d'un nouveau B.T.S. au lycée agricole de la Brosse, voici autant d'atouts pour l'avenir de notre région.

Poursuivre l'action engagée, c'est mettre en œuvre le **programme de développement de la Puisaye,** assurer l'implantation du Club Méditerranée.

Poursuivre l'action engagée, c'est appliquer **les chartes intercommunales des cantons d'AILLANT et de COURSON.**

Poursuivre l'action engagée, c'est **rénover le centre d'AUXERRE, fortifier le commerce du centre ville, réhabiliter les cités H.L.M.,** créer dans les quartiers les équipements qui font encore défaut (notamment un bureau de poste à Saint-Siméon, une crêche aux Piedalloues, une maison de quartier aux Rosoirs), **conduire une politique culturelle et de loisirs plus ambitieuse.**

Poursuivre l'action engagée, c'est **réaliser les programmes du S.I.V.O.M. d'Auxerre,** dans l'entente de toutes ses communes.

J'ai un projet pour AUXERRE. J'ai un projet pour la région. Je me bats pour une ville et pour une région que j'aime. Qui ne le sait ?

Jean-Pierre SOISSON

DÉPUTÉ-MAIRE D'AUXERRE

Suppléant :

Serge FRANCHIS

Conseiller général de l'Yonne
Président de l'Office municipal d'H.L.M. d'Auxerre

Vu : le candidat

Photo D. GAUGEZ
Arts Graphiques 89 Auxerre — D.I. n° 4456 2e trimestre 1988